



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le

ID : 013-211301049-20250414-DEC2025_070-CC



Publié le 24-04-25

DECISION DU MAIRE N°DEC2025-070

CONTRAT DE MAINTENANCE DES CLIMATISATIONS DES BATIMENTS COMMUNAUX

Nomenclature ACTES : 1.4

Le maire de la Commune de Sausset-les-Pins,

-Vu le Code General des Collectivités Territoriales, articles L 2122-21 et L 2122-22 résultant des dispositions de la loi N°96.142 du 21 février 1996, relative à la partie législative du Code General des Collectivités Territoriales,

-Vu la délibération n° 20-07-08 du 23 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal de Sausset-les-Pins, a délégué à son Maire et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article L.2122-22 du Code General des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2025-04-04 du 03 avril 2025 concernant la mise à jour des délégations du Conseil Municipal au Maire,

Considérant la nécessité d'entretenir les climatiseurs des bâtiments communaux,

Considérant l'analyse des offres présentée lors de la consultation de trois entreprises,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'attribuer le contrat de maintenance des climatisations des bâtiments communaux à la société **EFFET CLIM** 21 avenue De Lattre De Tassigny 13700 Marignane.

ARTICLE 2 : Le contrat porte sur une visite annuelle au cours du mois de juin sur les bâtiments suivants :

- | | |
|-----------------------|----------------------------------|
| -Mairie | -Presbytère |
| -Gymnase Alain Calmat | -Salle de musique |
| -Salle de bridge | -Bibliothèque |
| -La poste appartement | -Association anciens combattants |
| -CCAS | -Salle Roger Deglin |
| -Services techniques | -Stade local Courir à Sausset |
| -Boulodrome | -ALSH |
| -Informatique | -Satellite de restauration |
| -Police municipale | -Office du tourisme |
| -Eglise | |



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le

ID : 013-211301049-20250414-DEC2025_070-CC

Berger
Levrault

Et deux visites annuelles au cours du mois de juin et d'octobre sur les bâtiments suivants :

-Salle des Arts et Culture
-Crèche
-Maison du Temps Libre

-Ecole maternelle Jules Ferry
-Ecole élémentaire Jules Ferry

Les recharges de gaz supérieur à 200g et les pièces détachées ne sont pas compris et feront l'objet d'un devis.

L'intervention supplémentaire sera facturée :

Déplacement forfaitaire : 45€ HT

Tarif horaire main d'œuvre : 45€ HT

Le montant du contrat annuel est de **6 000€ HT** soit **7 200€ TTC**.

ARTICLE 3 : Le contrat prendra effet à la date de signature pour une durée d'un an renouvelable 3 fois par expresse reconduction sans toutefois que la durée totale ne puisse excéder 4 ans.

Le client peut, s'il le souhaite, résilier le contrat à la date d'anniversaire en le notifiant au prestataire par lettre recommandée avec accusé réception 2 mois au moins avant la date de reconduction.

Le contrat viendra à échéance le 13 avril 2029.

ARTICLE 3 : De signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cette décision.

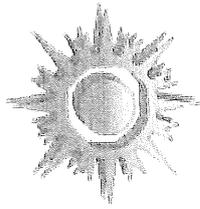
ARTICLE 4 : Que les dépenses liées à ces prestations seront prévues au budget de la commune.

ARTICLE 5 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le responsable du service de gestion comptable sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Sausset-les-Pins, le 14 avril 2025

Le Maire,
Maxime MARCHAND





**EFFET
Clim**

Mairie de Sausset

Place des Droits de l'homme

13960 Sausset les pins

Date : 19/03/2025

Contrat de maintenance

Par le présent contrat, le CLIENT confie au PRESTATAIRE la maintenance de l'installation de climatisation :

Le PRESTATAIRE assurera 1 visite annuelle au cours du mois suivant : Juin, et pour certain site une visite supplémentaire au mois d'Octobre

L'entretien comprend :

- Contrôle des pressions frigorifiques
- Contrôle des organes de sécurité et de régulation
- Nettoyage des condenseurs ainsi que des évaporateurs
- Vérification des connexions électriques
- Vérification de la tension et de l'intensité du compresseur
- Traitement anti - bactériens
- Vérification des condensât -
- Vérification du bon fonctionnement

Ne sont pas compris :

- Les recharges en gaz supérieur à 200g.
- Les pièces détachées susceptibles d'être remplacées ne sont pas comprises dans le présent contrat et feront l'objet d'un devis ou d'une intervention supplémentaire

Intervention supplémentaire

EFFET CLIM - 21 Avenue DE LATTRE DE TASSIGNY 13700 MARIGNANE France - Tél. : 0614633971 - Port. : 0619346052 - Email : effet.clim@orange.fr

- IBAN FR761131600010800168924009 - Code NAF (APE) 4322B - N° RCS AIX EN PROVENCE N° 2006200870 - SARL au capital social de 7500 €

- Siret : 48986324000050 - N° TVA FR2489863340

En cas de panne, le PRESTATAIRE s'engage à intervenir sur simple appel téléphonique sous 48 heures

Le coût de ces interventions fera l'objet d'une facturation complémentaire :

Déplacement forfaitaire : 45,00 € HT

Tarif horaire de main d'oeuvre : 45,00 € HT

Conditions de règlement : règlement après passage

Le présent contrat prend effet à la signature du contrat

Durée et résiliation :

Le contrat sera établi pour une période de 1 an renouvelable 3 fois par express reconduction.

Le client peut s'il le souhaite résilier le contrat à la date d'anniversaire en le notifiant au prestataire par lettre recommandée avec accusé de réception 2 mois au moins, avant la date de reconduction.

En cas d'arrivée, ou du terme, ou de résiliation du contrat :

- Le contrat de prestation de service cessera automatiquement à la date correspondante
- Le prestataire se trouve dégagé de son obligation relative à l'objet du présent contrat à la date de résiliation du contrat
- En cas de résiliation de l'accord avec le client, seront dues par le client les sommes correspondantes aux prestations réalisées jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation et non encore payées

ENTRETIEN CLIMATISATION

Contrôle des pressions frigorifiques

Contrôle des organes de sécurité et de régulation

Nettoyage des condenseurs ainsi que des évaporateurs

Vérification des connexions électriques

Vérification de la tension et de l'intensité du compresseur

Traitement anti-bactériens

Vérification des condensats

Vérification du bon fonctionnement

Lieu concernés par 1 passage et nombre d'unité intérieure

Mairie : 25

Gymnase Alain Calmat : 13

Salle de Bridges : 1

La Poste appart. : 2

CCAS : 3

Services Techniques : 3

Boulodrome : 2

Informatique : 1

Police Municipale : 10

Eglise : 6

Presbytère : 1

Salle de Musique : 1

Bibliothèque : 3

Association des Anciens Combattants : 1

Salle Roger Deglin : 2

Stade Local Courir : 3

EFFET CLIM - 21 Avenue DE LAITRE DE TASSIGNY 13700 MARIGNANE France - Tél. : 0614633971 - Port. : 0619346052 - Email : effet.clim@orange.fr

- IBAN FR7611015000010800168924009 - Code NAF (APE) 4322B - N° RCS AIX EN PROVENCE N° 2006B00670 - SARL au capital social de 7500 €

- Siret : 49936334000050 - N° TVA FR06499863340

ALSH : 2
Satellite de Restauration : 2
Office du Tourisme : 1

lieu concernés par 2 passage et nombre d unité intérieure
Salle Art et Culture : 7
Crèche : 9
Maison du temps libre : 1
Ecole Maternelle Jules Ferry : 8
Ecole Elémentaire Jules Ferry : 15
Total : 122 climatisations

TOTAL HT : 6 000 ,00 €	TVA : 1 200 ,00 €	TOTAL TTC : 7 200 ,00 €
------------------------	-------------------	-------------------------

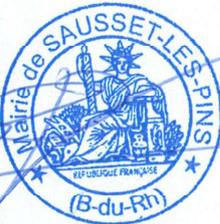
Pour acceptation, veuillez nous retourner le double en précédant votre signature de la mention : « lu et approuvé, bon pour accord »

LE CLIENT

*Le 14/04/2025
Lu et approuvé,
bon pour accord*

LA SOCIETE

EFFET CLIM
21 Av. De Lattre de Tassigny
MARIGNANE
Siren : 489863340
N° TVA Intracomm : FR68489863340



**Le Maire
Maxime Marchand**

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le



ID : 013-211301049-20250414-DEC2025_070-CC

Le Maire
Maxime Marchand

